

Diplôme d'État d'assistant familial (DEAF)

 Durée de formation : 1 an

 Niveau de sortie des études : CAP ou équivalent

CERTIFICATION ASSOCIÉE

Diplome d'Etat d'assistant familial

Descriptif

L'assistant familial est un travailleur social qui exerce une profession définie et réglementée d'accueil permanent à son domicile et dans sa famille de mineurs ou de jeunes majeurs de dix-huit à vingt et un ans. L'accueil peut être organisé au titre de la protection de l'enfance (art. L. 421-1 et suivants du code de l'action sociale et des familles et articles L. 773-1 et suivants du code du travail) ou d'une prise en charge médico-sociale ou thérapeutique.

L'assistant familial doit être titulaire d'un agrément délivré par le président du conseil général après vérification que ses conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des mineurs accueillis. En cas de circonstances imposant une séparation entre parents et enfant, le fondement de la profession d'assistant familial est de procurer à l'enfant ou à l'adolescent, confié par le service qui l'emploie, des conditions de vie lui permettant de poursuivre son développement physique, psychique, affectif et sa socialisation.

Objectifs

- Connaître les besoins physiologiques, affectifs, physiques, de soin, de protection et de sécurité de l'enfant/du jeune et y apporter les réponses adaptées
- Repercer dans l'environnement de l'enfant/du jeune, les potentiels risques d'insécurité ou de danger, transmettre et alerter en collaboration avec les autres membres de l'équipe
- Accompagner son développement au regard de la singularité de la situation de placement et de séparation de l'enfant/du jeune
- Écouter l'enfant/le jeune et observer ses réactions, son comportement, ses émotions pour lui apporter des réponses éducatives et affectives adaptées
- Contribuer et faciliter l'insertion sociale, scolaire ou professionnelle de l'enfant/du jeune
- Préparer l'enfant et l'accompagner dans les périodes de séparation, de changement de vie
- Adapter sa communication avec l'enfant/le jeune, ses parents et/ou son cercle familial élargi dans le respect du cadre d'accueil et institutionnel
- Écouter l'expression des sentiments et les émotions de l'enfant/du jeune sur sa vie familiale et l'aider à s'exprimer si besoin
- Contribuer à la conception, à l'évolution, à l'évaluation et à la mise en œuvre du projet pour l'enfant/le jeune dans le respect de l'autorité parentale, de la place de la famille et du cadre de l'accueil, dans l'intérêt de l'enfant/du jeune

- Développer les conditions d'un accueil afin d'intégrer l'enfant/le jeune dans sa famille d'accueil et de lui donner des repères et de favoriser l'adaptation réciproque
- Maintenir un équilibre de la place et des fonctions de chacun au sein de la famille d'accueil, favoriser et harmoniser les relations
- Proposer des repères éducatifs pour aider l'enfant/le jeune à se construire en lien avec le projet pour l'enfant/le jeune
- Partager ses observations, ses propositions sur l'enfant/le jeune nécessaires à la compréhension de l'enfant/du jeune et à son accompagnement afin de les analyser en équipe
- Transmettre les éléments préoccupants au regard de la législation en vigueur et du fonctionnement du service
- Gérer l'urgence et les situations de crise en collaboration avec les autres membres de l'équipe
- Questionner, partager et ajuster sa pratique professionnelle en s'appuyant sur les moyens proposés
- Situer son action dans son cadre d'intervention (cadre légal, fonctionnement du service, dispositifs, acteurs et réseaux)
- Mobiliser ses expériences, les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans l'accueil de l'enfant/du jeune
- Communiquer verbalement et par écrit en direction de tous les partenaires inscrits dans l'accompagnement et ce, dans les limites de ses responsabilités

Modules

- Domaine de formation (DF) - 1. Accueillir et intégrer l'enfant dans sa famille d'accueil
- Domaine de formation (DF) - 2. Accompagner l'éducation de l'enfant
- Domaine de formation (DF) - 3. Communiquer dans son contexte professionnel et dans son cadre institutionnel

Débouchés

Secteurs d'activités :

La majorité des assistants familiaux sont employés dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) par les conseils départementaux. Les autres secteurs d'intervention sont : les services de placement familiaux gérés par des établissements privés associatifs autorisés par les départements et habilités par la justice ; les services d'accueil familial spécialisé, l'accueil familial thérapeutique en services de psychiatrie infanto-juvénile.

Type d'emplois accessibles :

- Assistant familial

OÙ SE FORMER ?

Bas-Rhin (67)	Rythme & durée	Lieu
L'EDIAC Formations	Temps plein ; 1 an	Strasbourg